

Il y a six ans, nous avons eu l'opportunité et la chance d'acquérir un chalet au lac Gosselin. Quel privilège nous avons de pouvoir profiter en famille et avec nos enfants de ce magnifique endroit de villégiature si paisible, calme, silencieux, relaxant et dépaysant. Nous avons privilégié cet endroit puisque les embarcations à moteur sont interdites ce qui permet aux résidents d'y avoir une meilleure qualité de vie. Nous pouvons observer la nature, la faune, pêcher, se baigner dans le lac, faire du kayak et de la planche à pagaie. Nous ne pouvons envisager que des éoliennes viennent massacrer ce lieu que nous chérissons tellement. Avec les changements climatiques qui se font ressentir de plus en plus fréquemment, avec de fortes quantités de pluie qui tombent en peu de temps nous craignons que l'eau qui provient de la montagne altère la qualité de l'eau du lac. Ce chalet familial sera un legs à nos enfants et nous sommes vraiment pessimistes et inquiets à l'idée que pour les trente prochaines années ils voient comme panorama de gigantesques éoliennes sur la montagne à proximité du lac. Depuis l'achat de notre chalet la valeur de celui-ci a augmenté de façon considérable comme la plupart des biens immobiliers. L'implantation d'éoliennes sur la montagne dénaturant le paysage cessera assurément de faire augmenter la valeur de notre propriété et même la fera diminuer aux yeux de la majorité de futurs acheteurs. Nous sommes également préoccupés par le bruit que produiront les éoliennes, le moindre son étant amplifié quand nous sommes sur le lac. Tel que l'Islande, le Québec devrait se doter de lois visant à protéger les paysages et notre patrimoine naturel.

Merci de prendre en considération nos observations et commentaires.

Bruno Breton

Marielle Goupil

Propriétaires au lac Gosselin